

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publications des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL

Bureau de Montréal: 80 rue S.-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50
Canada et Etats-Unis . . 2.00 } PAR AN
Union Postale, frs. . . . 20.00 }

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT
Le Journal des marchands détaillants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés }

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT," Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 15 septembre 1916

Vol. XXIX—No 38

Et les Marchands-Détaillants?

Le gouvernement canadien a l'intention de convier à une grande convention, en octobre prochain, les hommes d'affaires du Canada, dans le but de discuter avec eux des problèmes d'après-guerre qui ne manqueront pas d'exiger pour leur résolution l'effort et l'intelligence de tous les bras et les cerveaux de notre population toute entière.

Certes nous devons nous réjouir de cette initiative et y applaudir sans réserve, en souhaitant ardemment que des préoccupations d'ordre politique ne viennent pas dénaturer l'objet de cette consultation nationale et en faire un prétexte à discussion de nouveaux impôts.

Aussi bien, s'il y a lieu de discerner dans ce geste de consultation d'un gouvernement avec ses concitoyens, un louable élan de patriotisme dans un but de grandeur et de prospérité nationale, il faut que chacun d'entre nous en dégage un sentiment qui pour être plus pratique n'en est pas moins légitime, celui de la "conservation", de l'intérêt personnel qui se réveillera instinctivement aux heures périlleuses de la fin de la guerre qui, si grosses de joie qu'elles pourront être, comporteront leur contingent de germes désorganiseurs de notre activité, si nous ne prenons pas en temps les moyens préventifs pour en amortir le contre-coup déprimant.

Au dire même de l'hon. Sir George Foster, ministre du commerce, il est à penser que la période de transition qui suivra la signature de la paix sera plus grave et plus critique que celle qui marqua le passage du temps de paix à l'état de guerre en 1914. Et si l'on s'efforce de peser les causes qui vraisemblablement seront de nature à provoquer cette crise contre laquelle on nous met en garde, on voit que tous les échelons de l'échelle sociale en seront profondément affectés, ouvriers aussi bien qu'industriels, marchands aussi bien

qu'agriculteurs. Dans son fascicule préparatoire le ministre du commerce dégage deux grandes causes de dépression après la guerre. D'abord l'arrêt presque instantané de l'activité industrielle anormale provoquée par les commandes de guerre (munitions, équipement, approvisionnement, etc.); ensuite le retour des quelques quatre cent mille hommes qui auront pris une part active à la guerre comme combattants et qui auront, à ce que prévoit le gouvernement, quelque difficulté à retrouver de l'emploi.

C'est en prévision de cette situation future que le gouvernement croit nécessaire de consulter les hommes d'affaires du pays, pour découvrir les meilleurs moyens à employer pour faire face à l'avenir, mobiliser les forces commerciales du Canada de façon à faire travailler nos ouvriers, à augmenter notre production et à élargir le cercle de nos marchés pour l'écoulement des articles de consommation courante en temps de paix.

L'idée maîtresse du gouvernement, traduite par son ministre du commerce M. Foster est que l'augmentation de la production, tant par la manufacture que par l'exploitation des ressources naturelles, est le grand préservatif de dépression que nous devons envisager (et certes, tout le monde se rangera à cette opinion) et c'est en partant de ce point de vue que l'organisation de la convention d'octobre prochain prévoit la création de dix comités ayant les objets suivants:

1. Comité pour les possibilités des marchés domestiques et la concurrence avec les produits importés.
2. Comité pour les marchés étrangers et opportunités qu'ils offrent.
3. Comité pour information de crédit et extension des facilités d'opérations de banques à l'étranger.
4. Comité pour projet d'éducation spéciale et formation de représentants commerciaux de firmes canadiennes sur les marchés d'exportation amis.

VOS CLIENTS LE CONNAISSENT COMME ETANT

"Continuellement bon"

VENDU PAR VOTRE MARCHAND EN GROS

TABAC
STAG
A CHIQUER